



## Constantin Livadariu

Directeur exécutif de l'Association pour le développement territorial et urbain de Medgidia (ADZM), Roumanie



### Quels sont les enjeux de la coopération sur votre territoire transfrontalier ?

Sur le territoire de l'ADZM, les enjeux de la coopération sont nombreux :

Notre structure, constituée sous la forme d'une association, s'efforce tout d'abord d'impliquer l'administration publique du territoire transfrontalier de Medgidia (Roumanie) et de Siliistra (Bulgarie) dans des projets communs, notamment à travers ceux que nous mettons en œuvre.

Un autre objectif que nous poursuivons est d'impliquer au maximum les citoyens du territoire transfrontalier dans des projets qui ont des conséquences sociales, économiques et culturelles directes pour eux.

Dans ce cadre, une problématique importante pour notre association est l'amélioration de la compétitivité et de la qualité de vie à un niveau transfrontalier. Cet objectif passe par une coopération dans les secteurs de la recherche et de l'éducation, notamment grâce à la formation continue et au développement des services publics communs.

Enfin, un autre enjeu de l'ADZM est la préservation et la mise en valeur de la nature et de l'environnement du territoire.

L'ensemble des projets transfrontaliers que nous menons (voir article ci-joint) vise à répondre à ces grands enjeux.

### Quelles sont vos attentes vis-à-vis du réseau de la MOT auquel vous venez d'adhérer ?

Par son adhésion à la Mission Opérationnelle Transfrontalière, l'ADZM a d'abord souhaité rejoindre un réseau d'acteurs du transfrontalier. L'objectif est d'établir des contacts et d'organiser des partenariats avec d'autres territoires en Europe. L'ADZM souhaite également pouvoir participer à différents projets concrets et bénéficier d'un transfert de bonnes pratiques en matière de coopération transfrontalière. Enfin, l'ADZM envisage de mettre en place un Groupement européen de coopération territoriale (GECT) afin de structurer le territoire transfrontalier. Elle compte donc sur la Mission Opérationnelle Transfrontalière pour l'aider, dans le cadre de son assistance opérationnelle, à mettre en œuvre et à organiser ce projet.

## Coopération transfrontalière entre la Roumanie et la Bulgarie

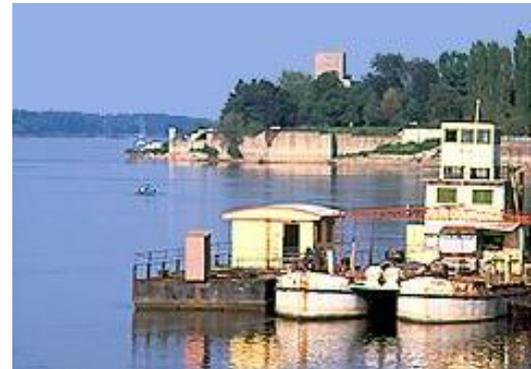
### Un nouvel adhérent roumain

**L'Association pour le développement territorial et urbain de Medgidia (ADZM), située à la frontière entre la Roumanie et la Bulgarie, vient d'adhérer au réseau de la Mission Opérationnelle Transfrontalière.**

Située au sud-est de la Roumanie, dans le département de Constanta, l'ADZM est une association roumaine composée d'administrations publiques mais aussi de structures privées. Son territoire, essentiellement rural et dont l'activité principale est l'agriculture, couvre 629 km<sup>2</sup>, pour une densité de population d'environ 52 habitants par km<sup>2</sup>. Il coïncide avec celui de Medgidia, ville roumaine de 45 000 habitants, et se situe à l'intersection de plusieurs voies de communication : autoroute, voie fluviale et chemin de fer. La coopération transfrontalière se déroule principalement entre le territoire de Medgidia et celui de Siliistra, au nord-est de la Bulgarie.

Les objectifs de l'ADZM sont d'augmenter le "capital social" de la population, de renforcer la cohésion et le sentiment d'appartenance au territoire transfrontalier, de promouvoir les actions locales, initiées de préférence par les citoyens, et d'améliorer la qualité de vie de ces derniers. Pour cela, l'association tente non seulement d'accroître la dynamique et la coopération des territoires, mais également d'assurer un accès à des services de qualité.

Impliquée dans l'élaboration du plan local pour le développement rural, l'ADZM a également mené, pour la période 2007-2009,



Le Danube à Siliistra, côté bulgare

cinq projets de coopération transfrontalière. Ceux-ci concernent principalement l'aménagement du territoire, les infrastructures, l'environnement et le développement économique : le projet "Business without borders" a par exemple pour objectif de promouvoir le développement économique transfrontalier, en lien avec le parc industriel de Medgidia ; un autre projet phare est celui de "Nature of friendship without frontiers" qui soutient le développement intégré pour l'environnement et œuvre pour la préservation et la restauration des écosystèmes ; un troisième projet de l'ADZM est celui de "Border route" qui consiste à raccorder, par la route, le nord de la Bulgarie et le parc industriel de Medgidia.

\* Association for zone development of Medgidia  
[www.galmedgidia.ro](http://www.galmedgidia.ro)

## Avancées pour la coopération franco-italienne

**Entre la France et l'Italie, plusieurs avancées significatives concernant la coopération transfrontalière ont eu lieu dernièrement.**

Tout d'abord, dans le domaine des espaces naturels, le Parc national du Mercantour et le Parc naturel "Alpi Marittime", jointifs sur la frontière et jumelés depuis 1987, préparent un plan intégré transfrontalier pour 2010-2013, dont les travaux viennent d'être lancés<sup>1</sup>. Par ailleurs, suite à la transposition du Groupement européen de coopération territoriale (GECT) dans le droit italien (voir plus bas), le Parc marin international des Bouches de Bonifacio a pu avancer dans son projet de création d'une structure de gestion commune. Des statuts pour la création d'un GECT sont en effet en cours de rédaction, en étroite concertation avec l'ensemble des partenaires<sup>2</sup>. Le comité de pilotage franco-italien de ce projet doit se réunir d'ici la fin de l'année. Enfin, suite aux incendies qui ont sévis cet été en Corse et en Sardaigne, la France et l'Italie ont fait appel à la "réserve tactique européenne de lutte contre les

incendies" dans le cadre du mécanisme européen de protection civile. Ce dispositif leur permet de disposer conjointement de deux canadiens<sup>3</sup>.

### Transposition du GECT en droit italien

Les autorités italiennes ont adopté cet été des dispositions législatives relatives au GECT. La loi (n°88/2009), entrée en vigueur le 29 juillet 2009, doit encore être complétée par un décret interministériel précisant les règles budgétaires et comptables du GECT. Les dispositions de ce décret devront ensuite être intégrées dans les statuts des GECT franco-italiens. Les demandes de création de GECT doivent être envoyées au Secrétariat général de la Présidence du Conseil des Ministres en Italie qui se prononcera après avis conformes des Ministères et Départements ministériels concernés (dont Affaires étrangères, Intérieur, Développement économique, Présidence du Conseil-Départements des politiques européennes et des affaires régionales...).

<sup>1</sup> [www.parks.it/parco.alpi.marittime](http://www.parks.it/parco.alpi.marittime)

<sup>2</sup> [www.parcmarin.com](http://www.parcmarin.com)

<sup>3</sup> [www.ec.europa.eu/environnement/civil/index.htm](http://www.ec.europa.eu/environnement/civil/index.htm)



Suites de la conférence de Maastricht :

## "Une approche pratique et efficace de la coopération transfrontalière en Europe"

La conférence "Une approche pratique et efficace de la coopération transfrontalière en Europe", qui s'est déroulée les 6 et 7 juillet derniers à Maastricht, aux Pays-Bas, était organisée par la Ville de Maastricht, la Provin-

ce du Limburg et l'Association des Municipalités néerlandaises, en coopération avec le Conseil de l'Europe et les Ministères néerlandais de l'Intérieur et des Affaires étrangères. Cette conférence visait à identifier les facteurs qui facilitent ou entravent la coopération transfrontalière en Europe.

Les conclusions des travaux ont été publiées sous la forme d'une "Déclaration finale" qui a vocation à contribuer au travail du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, dans le contexte de la rédaction du troisième protocole de la Convention-cadre de Madrid sur les "Groupements euro-régionaux de coopération"<sup>1</sup>. En fonction du progrès réalisé sur ce texte préliminaire, la Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables des collectivités locales et régionales, dont la 16<sup>ème</sup> session se tiendra aux Pays-Bas (à Utrecht) les 16 et 17 novembre prochains<sup>2</sup>, pourra d'ailleurs être l'occasion, pour les Etats membres, de signer et de ratifier ce troisième protocole.

### Des propositions pour la coopération transfrontalière

Les participants à cette conférence - dont le directeur général de la MOT, Dr. Hans-Günther CLEV - ont souligné, dans la déclaration finale<sup>3</sup>, le rôle intégrateur des frontières. Plusieurs recommandations ont été adoptées et des appels ont été lancés au Conseil de l'Europe, aux Ministres européens responsables des pouvoirs locaux et régionaux, aux Etats membres de l'UE et au Congrès des autorités locales et régionales du Conseil de l'Europe. Parmi les recommandations, on peut citer :

❖ "Les Etats membres du Conseil de l'Europe devraient considérer la coopération transfrontalière comme l'un des plus grands défis posés à la gouvernance démocratique au 21<sup>ème</sup> siècle. Ils devraient concevoir ou adapter leur politique de manière à ce que :

- le cadre juridique de coopération transfrontalière soit adapté pour satisfaire les besoins des autorités locales et régionales en matière de coopération avec leurs voisins au-delà des frontières ;
- la coopération transfrontalière soit reconnue comme l'une des dimensions de gouvernance multi-niveaux dans l'ordre juridique national ;
- le Règlement 1082 /2006 de l'Union européenne sur les GECT soit mis en œuvre et que la législation nationale requise soit adoptée sans délai dans les pays membres ;
- des agences "dédiées", telles que le MOT en France ou le Comité Benelux sur la coopération transfrontalière, soient mises en place pour conseiller, encadrer et former les autorités locales et régionales dans les diverses phases de coopération et de construction institutionnelle au niveau transfrontalier ;
- des conditions favorables soient créées pour que la société civile s'engage plus activement dans la coopération transfrontalière et agisse comme partenaire fournissant une rétroaction sur les besoins et possibilités existants".

❖ "Les autorités locales et régionales [...] devraient échanger des expériences de coopération transfrontalière à travers l'échange de meilleures pratiques et de personnel chargé de gérer la coopération transfrontalière".

<sup>1</sup> Ce protocole vise à fournir les dispositions légales qui gouverneront la capacité et l'implantation de tels groupements.

<sup>2</sup> www.coe.int

<sup>3</sup> Pour en savoir plus et consulter la déclaration finale : www.vngi-events.nl/fr/resultats.html

## Agenda

### ■ Livre blanc

La consultation publique lancée par le Comité des Régions sur le livre blanc sur la gouvernance multi-niveaux est ouverte jusqu'au 30 novembre 2009. [www.cor.europa.eu](http://www.cor.europa.eu)

■ "International Conference on cross-border cooperation : the Russian Federation, the European Union and Norway", 28-29 septembre à Saint Pétersbourg (RUS) [www.investa.spb.ru](http://www.investa.spb.ru)

■ Open Days 2009 "Global challenges, European responses", 5-8 octobre à Bruxelles (BEL). L'EUROMOT organise un atelier le 6 octobre sur : "Les territoires transfrontaliers de proximité au service des citoyens". [www.opendays.europa.eu](http://www.opendays.europa.eu)

■ 17<sup>ème</sup> session plénière du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux 13-15 octobre à Strasbourg (FRA)  
A l'ordre du jour de cette session : "La coopération transfrontalière en Europe" et la présentation du projet de rapport sur l'état de la coopération transfrontalière en Europe par son rapporteur Karl-Heinz Lambertz. [www.coe.int/t/congress](http://www.coe.int/t/congress)

■ "International Conference on cross-border, regional cooperation and Euroregions' development" 15-16 octobre à Odessa (UKR), organisée par l'Administration d'Etat de la région d'Odessa et l'ARFE. [www.aebr.net](http://www.aebr.net)

■ Conférence "The complexity of taxes and social insurances in European border regions", 23 octobre à Bruxelles (BEL), organisée par le Comité Öresund, en lien avec le Comité des Régions, dans le cadre de la Présidence suédoise de l'Union européenne. [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)

■ Conférence "Cross Border Regions", 5-6 novembre à Copenhague/Malmö (DNK/SWE), organisée par le Comité de l'Öresund dans le cadre de la Présidence suédoise de l'Union européenne. [www.oresundskomiteen.dk](http://www.oresundskomiteen.dk)

■ Assemblée générale de l'ARFE et conférence annuelle "La coopération transfrontalière après 2013 : des réponses régionales aux actuels défis européens", 5-7 novembre à Gand (BEL).

## Revue de presse

■ Un guide transfrontalier, Sud Ouest, 1<sup>er</sup> septembre 2009

"Le Consorcio transfrontalier Bidasoa-Txingudi a édité la troisième version du guide fiscal transfrontalier. Il s'agit d'un outil d'aide, de conseil juridique et d'information visant à faciliter la vie quotidienne des citoyens du bassin Bidasoa-Txingudi susceptibles d'avoir recours aux deux systèmes juridiques..."

■ Les frontaliers verront leur 2<sup>e</sup> pilier imposé par la Suisse, La Tribune de Genève, 2 septembre 2009

"Mauvaise nouvelle pour les frontaliers : dorénavant le fisc suisse pourra imposer le capital lors du rapatriement de leurs 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> piliers en France. Malgré le combat du Groupement transfrontalier contre cette modification du système d'imposition des retraites..."

■ La Commission nationale de la coopération décentralisée a lancé son Atlas français de la coopération décentralisée et des autres actions

extérieures, Lettre hebdomadaire du Carrefour - Sénat, 14 septembre 2009 - [www.diplomatie.gouv.fr/cncd](http://www.diplomatie.gouv.fr/cncd)

"La Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCd) a lancé, courant août, son Atlas français de la coopération décentralisée et des autres actions extérieures. Cet Atlas recense de manière cartographique toutes les actions internationales menées par les collectivités territoriales françaises..."

■ Une stratégie européenne pour la mer Baltique, Communiqué du Parlement européen, 15 septembre 2009

"[...] La Commission européenne a soumis sa proposition de stratégie pour la région de la Baltique le 10 juin dernier..."

■ Cluster, pôles, réseaux et compagnie, Dernières Nouvelles d'Alsace, 17 septembre 2009

"Présentée mardi à l'occasion du 1<sup>er</sup> Cluster Forum du Rhin supérieur, une enquête dresse une cartographie inédite des pôles de compétences et réseaux d'entreprises dans les trois régions riveraines de France, d'Allemagne et de Suisse..."

